

Comité Régional Nouvelle Aquitaine

Comité de Pétanque & Jeu Provençal de la Vienne

Siège Social: Maison des Sports 6 Allée Jean Monnet Bat C3 86000 Poitiers

Règlement Trophée des clubs Champions Vétérans

Cette compétition, régie par le règlement de jeu officiel de la FFPJP, regroupe les meilleures équipes de chaque division du Championnat des Clubs Vétérans (1/ 2A /2B / 3A /3B / 3C /3D) /3E

Le montant de l'engagement pour chaque joueur sera de 3 euros.

Chaque équipe sera constituée d'un minimum de 7 joueuses ou joueurs qui devront être vêtus d'un haut et bas identique avec identification du club 6 55(60)eur s d'un haut identique avec identification du club.

Chaque rencontre consistera en un tête à tête (2 points), une doublette (4 points), et une triplète(6points) et un atelier de tir obligatoire (3 points) à chaque rencontre, qui se déroulera en même temps que les matchs du tête à tête, de la doublette et de la triplète pour un total de 15 points maximum; .

Les rencontres débuteront en poules. Les parties d'appuis s'effectueront avec 6 têtes à têtes et 1 atelier de tir.

Les deux vainqueurs de chaque poule joueront les 1/2 finales du A par tirage au sort intégral et élimination directe.

Les perdants de chaque poules joueront le B de la même façon.

Les gagnants du A et du B se verront remettre un challenge plus le montant des engagements.

Un tableau de redistribution des engagements sera affiché à la table de marque.

Dans l'hypothèse où une équipe classée 1^{ère} ou 2^{ème} d'une division ne voudrait pas participer à ce Trophée, l'invitation sera donnée à l'équipe classée 3^{ème} ou 4^{ème} de cette même division .

Règlement mis à jour le 27 novembre 2017

PO/ Le comité de Pétanque et Jeu Provençal de la Vienne

René Jaubert Président de la Commission Vétérans.

CETTE COMPETITION AURAS LIEU A MIREBEAU LE 29 OCTOBRE 2021 (9h)

réervation des repas M GIROUARD fred : tel:06 72 84 37 19 ou 06 22 33 00 81